

La France primée pour ses initiatives en faveur du haut débit mobile

La France se voit décerner la palme du « *leadership gouvernemental appliqué au développement de la téléphonie mobile* ».

La **GSMA** est la principale association professionnelle réunissant 750 opérateurs de téléphonie mobile dans le monde. Elle vient de désigner la France comme l'Etat modèle, ayant pris les bonnes mesures pour fournir à l'ensemble des usagers, une connexion internet haut débit mobile.

Selon cette association, le gouvernement a notamment fait le bon choix en décidant d'attribuer aux opérateurs une partie des fréquences du « dividende » numérique – les fréquences libérées par un basculement de la diffusion analogique vers le numérique. Ceci a permis le développement des services mobiles.

Le gouvernement avait également décidé d'ouvrir aux opérateurs les fréquences 790-862 Mhz, celles dites « en or ». Ces fréquences utilisées pour la diffusion de la télévision, sont les plus basses, donc bien plus efficaces et plus économiques.

Pour la GSMA, ces mesures, cruciales, constituent autant de facteurs importants pour la diffusion du haut débit mobile sur l'ensemble du territoire.

Rappelons qu'en [juillet dernier](#), les opérateurs français estimaient qu'il n'y aurait pas « *de deuxième chance avant plusieurs décennies. Les choix de réaffectation du 'dividende' sont donc cruciaux pour le développement du pays* ». Le message a été entendu.

Rob Conway, président de la GSMA estime que « *ce prix reconnaît à la fois le leadership du gouvernement français à l'égard de la mise en œuvre d'une politique de spectre claire qui permettra d'obtenir des services mobiles à large bande généralisés ainsi que l'influence que cette politique a sur les autres gouvernements européens* ».

Néanmoins, la GSMA n'a sans doute pas pris en compte l'ensemble des actions des pouvoirs publics. Le gouvernement, malgré quelques mesures à la portée limitée, n'a pas vraiment agi pour permettre l'émergence des opérateurs mobiles virtuels (MVNO) capable de rivaliser avec Orange, SFR et BouyguesTel. Pour l'attribution d'une quatrième licence mobile, les pouvoirs publics ont très longtemps tergiversé avant de céder et de réserver un lot de fréquence à un nouvel entrant.

Si la GSMA n'hésite pas à qualifier d' « *innovatrice* » la politique française en matière de télécoms, ce qualificatif ne correspond pas à l'ensemble des actions gouvernementales.